Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

Embargo: 23.08.2010, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1008-40

Enquête sur le budget des ménages 2008

Les variations du budget des ménages selon la situation familiale et l'âge

Neuchâtel, 23.08.2010 (OFS) **– La publication des résultats 2008 de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) permet – pour la première fois depuis la révision de 2006 – l'analyse approfondie du budget des ménages privés en Suisse. En effet, il est aujourd'hui possible de regrouper trois années d'enquête (2006, 2007 et 2008) qui forment ainsi un échantillon suffisamment grand pour étudier en détail la composition du budget de différents groupes de population. De nettes différences apparaissent selon la situation familiale et l'âge. Ainsi, au fil du temps, les dépenses pour les transports augmentent chez les familles alors qu'elles diminuent chez les personnes seules et les couples sans enfants.**

Les dépenses des ménages privés en 2008
«Consommation», «transferts obligatoires», «autres assurances, taxes et transferts» et «transferts monétaires versés à d'autres ménages» constituent les quatre postes principaux de dépenses des ménages.

En 2008, les dépenses de consommation se montaient à environ 5310 francs par mois en moyenne, soit 58% du revenu brut. Avec 1480 francs par mois ou 16% du revenu brut, le logement représente la plus grande part de ces dépenses. Viennent ensuite les dépenses pour les transports (8,2%), pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (7,2%), pour les loisirs et la culture (6,9%) et pour la restauration et les services d'hébergement (5,7%).

Les dépenses de transfert obligatoires (primes pour l'assurance-maladie de base, impôts et cotisations aux assurances sociales) atteignent quant à elles environ 2440 francs par mois en

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

moyenne, soit 27% du revenu brut. Avec 1060 francs par mois, les impôts constituent le poste le plus important de ce groupe.

Les primes d'assurance (sans l'assurance-maladie de base, prise en compte dans les dépenses de transfert obligatoires), les taxes, les dons, les cadeaux offerts et les invitations représentent 5,8% du revenu brut (530 francs par mois en moyenne).

Enfin, les transferts monétaires versés à d'autres ménages (pensions alimentaires, contributions d'entretien et cadeaux en espèces) se montent à 195 francs par mois en moyenne, soit 2,1% du revenu brut.

Zoom sur les familles pour la période 2006 à 2008
Grâce au cumul de trois années d'enquête successives, l'enquête sur le budget des ménages offre une taille d'échantillon suffisamment grande pour procéder à des analyses approfondies, notamment sur de petits groupes de population. Il devient par exemple possible de comparer les familles monoparentales et les couples avec enfants, qui représentent respectivement 3,2% et 21,6% des ménages.

La structure des dépenses des familles monoparentales diffère nettement de celle des couples avec enfants. Ainsi, les dépenses de transfert obligatoires représentent une part moins élevée du budget des familles monoparentales (21% du revenu brut) que de celui des couples avec enfants (27%). Chez ces derniers les cotisations aux assurances sociales et les impôts sont nettement plus élevés, un phénomène logique puisque les couples avec enfants comptent un plus grand nombre d'actifs (1,7 en moyenne) que les familles monoparentales (1,0).

En contrepartie, les dépenses de consommation représentent une part nettement plus importante dans le budget des familles monoparentales (72% du revenu brut) que dans celui des couples avec enfants (61%). En montants absolus néanmoins, les dépenses de consommation sont nettement inférieures chez les familles monoparentales que chez les couples avec enfants, ce qui s'explique essentiellement par la différence de taille entre ces deux types de ménages.

Au final, les familles monoparentales sont en mesure d'épargner 3% de leur revenu brut, alors que cette part se monte à 9% pour les couples avec enfants.

Évolution du budget au fil de l'âge
Au sein d'un même type de ménage, la structure des dépenses varie considérablement en fonction de l'âge de la personne de référence. Ainsi, chez les personnes seules et les couples sans enfants, les dépenses pour la restauration et les services d'hébergement ont tendance à diminuer avec l'âge. En contrepartie, les dépenses pour les produits alimentaires connaissent une augmentation significative jusqu'à la classe d'âge des 55 à 64 ans, pour ensuite redescendre légèrement.

Chez les familles, par contre, les dépenses pour la restauration et les services d'hébergement restent relativement stables quel que soit l'âge de la personne de référence, alors que les dépenses pour les produits alimentaires progressent légèrement avant de connaître une diminution dès la classe d'âge des 55 ans et plus. Ce phénomène est lié à l'évolution de la structure des familles: au fur et à mesure que les enfants quittent le nid familial, la taille du ménage se réduit.

Les dépenses pour les transports présentent elles aussi des évolutions variables au sein des différents types de ménage. Chez les familles, ce poste connaît une légère augmentation avec l'âge. Chez les personnes seules et les couples, par contre, après une légère augmentation jusqu'à la classe d'âge des 35 à 44 ans, les dépenses pour les transports diminuent fortement avec l'âge.

Définition de la situation familiale

Pour les résultats présentés ici, les ménages ont été classés en quatre catégories:

- Ménages d'une personne.
- Couples: il s'agit de ménages de deux adultes (dès 16 ans) conjoints de fait, mariés ou en partenariat enregistré. Cette définition est donc indépendante de l'état civil des personnes concernées. Les ménages dans lesquels les deux personnes sont parentes (p. ex. frère et sœur, cousins, etc.) ne sont pas considérés comme des couples.
- Familles: elles sont composées d'un couple d'adultes (selon la définition ci-dessus) et d'un ou plusieurs enfants. Sont considérés comme des enfants tous les membres du ménage âgés de moins de 18 ans ainsi que les membres du ménage âgés de 18 à 24 ans qui sont en formation.
- Familles monoparentales: elles sont composées d'un adulte et d'un ou plusieurs enfants selon la définition ci-dessus.

Il existe évidemment de nombreuses autres formes de ménages que celles mentionnées ci-dessus (p. ex. des ménages comprenant plus de deux générations ou des ménages dans lesquels vit un enfant adulte). Celles-ci ne sont toutefois pas discutées ici car elles sont peu fréquentes et souvent très hétérogènes.

La classification des ménages selon les classes d'âge est définie à partir de l'âge de la personne de référence du ménage (la personne qui contribue le plus au revenu du ménage). L'âge des autres membres du ménage n'est pas pris en compte.

Cumul de plusieurs années d'enquête

La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3438 ménages en 2008) ne permet pas de procéder à des analyses approfondies sur de petits groupes de population. Les concepts de l'enquête offrent cependant la possibilité de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats. En regroupant les données de 2006, 2007 et 2008, on obtient un échantillon de 9919 ménages qui permet des analyses détaillées telles que celles qui sont présentées ci-dessus.

Le cumul peut être effectué uniquement avec des données basées sur des définitions comparables. L'EBM ayant été révisée en 2006, et les mêmes concepts étant appliqués chaque année depuis lors, les données 2006, 2007 et 2008 peuvent aujourd'hui être regroupées.

Il est encore à noter que les résultats sur les données cumulées sont calculés d'une manière spécifique et ne correspondent pas simplement à la moyenne des résultats des trois années considérées.

Remarques sur la précision des estimateurs

Dans le domaine du budget des ménages, la précision des estimateurs présentés varie beaucoup, raison pour laquelle les estimateurs sont classés selon leur qualité.

Cette classification se base sur le critère suivant: chaque estimateur calculé sur la base d'un échantillon aléatoire comprend une erreur stochastique. Cette erreur peut être importante lorsqu'il s'agit de dépenses ou de revenus peu fréquents (comme l'achat de motos) ou lorsqu'il s'agit de montants qui varient beaucoup (comme les dépenses de santé). Cette erreur peut être estimée par le coefficient de variation. Celui-ci est exprimé en pour cent et défini comme le rapport entre l'écart-type divisé par la moyenne.

Les estimateurs sont classés comme suit:
a: très bon, coefficient de variation < 1%,
b: bon, coefficient de variation ≥ 1% et < 2%,
c: moyen, coefficient de variation ≥ 2% et < 5%,
d: suffisant, coefficient de variation ≥ 5% et < 10%,
e: mauvais, coefficient de variation ≥ 10%.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:
Sylvie Rochat, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie, tél.: +41 32 71 36083

Service de presse OFS, tél.: +41 32 71 36013, fax: +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications, tél.: +41 32 71 36060, fax: +41 32 71 36061,
e-mail: order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse:
http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse:
http://www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2008

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut)

Revenus du travail [2]	**6 956**	**b**	**76,4%**
Revenus issus d'activités salariées	6 050	b	66,5%
Revenus issus d'activités indépendantes	906	d	10,0%
Revenus de la fortune et de la location	**347**	**d**	**3,8%**
Revenu primaire [2]	**7 303**	**b**	**80,2%**
Rentes et transferts sociaux	**1 649**	**c**	**18,1%**
Rentes AVS/AI (premier pilier)	783	c	8,6%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	555	c	6,1%
Prestations sociales et indemnités	310	d	3,4%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	**152**	**d**	**1,7%**
Revenu brut	**9 103**	**b**	**100,0%**
Dépenses de transfert obligatoires	**−2 443**	**c**	**−26,8%**
Assurances sociales: contributions	− 887	c	−9,7%
Impôts	−1 063	c	−11,7%
Assurance-maladie de base: primes	− 493	a	−5,4%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	**− 195**	**d**	**−2,1%**
Revenu disponible [3]	**6 465**	**b**	**71,0%**
Autres assurances, taxes et transferts	**− 532**	**b**	**−5,8%**
Assurances-maladie complémentaires: primes	− 120	c	−1,3%
Autres assurances: primes	− 185	b	−2,0%
Taxes	− 68	c	−0,7%
Dons, cadeaux offerts et invitations	− 159	c	−1,7%
Dépenses de consommation	**−5 311**	**b**	**−58,3%**
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	− 656	b	−7,2%
Boissons alcoolisées et tabacs	− 102	c	−1,1%
Restauration et services d'hébergement	− 521	b	−5,7%
Vêtements et chaussures	− 228	c	−2,5%
Logement et énergie	−1 476	b	−16,2%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	− 265	c	−2,9%
Dépenses de santé	− 234	c	−2,6%
Transports	− 745	c	−8,2%
Communications	− 172	b	−1,9%
Loisirs et culture	− 631	c	−6,9%
Autres biens et services	− 281	c	−3,1%
Revenus sporadiques [4]	**405**	**d**	**4,5%**
Épargne	**1 028**	**d**	**11,3%**
Nombre moyen de personnes par ménage	**2,21**	**b**	

Qualité des estimateurs:

a Très bon: coefficient de variation < 1%.
b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.
[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.
[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.
[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

T2 Revenus et dépenses des ménages selon le type de famille, 2006–2008

	Familles monoparentales			Familles		
	Montant mensuel en francs par ménage (moyenne) et répartition en pour cent (100%: revenu brut)					
Revenus du travail [2]	**4 426**	**c**	**63.1%**	**9 910**	**b**	**90.6%**
Revenus issus d'activités salariées	3 883	c	55.4%	8 434	b	77.1%
Revenus issus d'activités indépendantes	543	e	7.7%	1 476	d	13.5%
Revenus de la fortune et de la location	**288**	**e**	**4.1%**	**184**	**e**	**1.7%**
Revenu primaire [2]	**4 714**	**d**	**67.3%**	**10 094**	**b**	**92.3%**
Rentes et transferts sociaux	**1 052**	**d**	**15.0%**	**735**	**c**	**6.7%**
Rentes AVS/AI (premier pilier)	385	e	5.5%	97	e	0.9%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	( )	e	( )	( )	e	( )
Prestations sociales et indemnités	565	d	8.1%	582	c	5.3%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	**1 243**	**d**	**17.7%**	**104**	**d**	**1.0%**
Revenu brut	**7 009**	**c**	**100.0%**	**10 934**	**b**	**100.0%**
Dépenses de transfert obligatoires	**−1 455**	**c**	**−20.8%**	**−2 979**	**b**	**−27.3%**
Assurances sociales: contributions	− 527	c	−7.5%	−1 252	b	−11.5%
Impôts	− 516	d	−7.4%	−1 108	c	−10.1%
Assurance-maladie de base: primes	− 412	c	−5.9%	− 619	a	−5.7%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	**− 232**	**e**	**−3.3%**	**− 122**	**d**	**−1.1%**
Revenu disponible [3]	**5 322**	**c**	**75.9%**	**7 832**	**b**	**71.6%**
Autres assurances, taxes et transferts	**− 438**	**e**	**−6.3%**	**− 580**	**b**	**−5.3%**
Assurances-maladie complémentaires: primes	− 84	d	−1.2%	− 130	c	−1.2%
Autres assurances: primes	− 142	c	−2.0%	− 231	b	−2.1%
Taxes	− 54	e	−0.8%	− 87	c	−0.8%
Dons, cadeaux offerts et invitations	− 158	e	−2.3%	− 131	c	−1.2%
Dépenses de consommation	**−5 034**	**c**	**−71.8%**	**−6 703**	**b**	**−61.3%**
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	− 640	c	−9.1%	− 907	b	−8.3%
Boissons alcoolisées et tabacs	− 62	d	−0.9%	− 102	c	−0.9%
Restauration et services d'hébergement	− 391	d	−5.6%	− 617	b	−5.6%
Vêtements et chaussures	− 251	d	−3.6%	− 346	c	−3.2%
Logement et énergie	−1 461	c	−20.8%	−1 658	b	−15.2%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	− 242	d	−3.4%	− 381	c	−3.5%
Dépenses de santé	− 234	e	−3.3%	− 285	c	−2.6%
Transports	− 594	d	−8.5%	− 943	c	−8.6%
Communications	− 217	c	−3.1%	− 218	b	−2.0%
Loisirs et culture	− 599	d	−8.5%	− 837	c	−7.7%
Autres biens et services	− 344	d	−4.9%	− 408	c	−3.7%
Revenus sporadiques [4]	**380**	**d**	**5.4%**	**442**	**d**	**4.0%**
Épargne	**230**	**e**	**3.3%**	**992**	**d**	**9.1%**
Nombre moyen de personnes par ménage	**2.53**	**b**		**3.84**	**a**	**100.0%**
Distribution des ménages en pour cent	**3.2%**			**21.6%**		

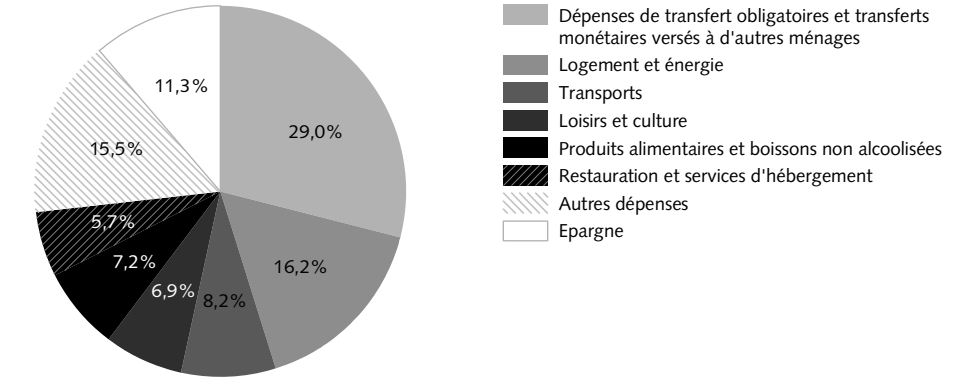
Qualité des estimateurs:

a Très bon: coefficient de variation < 1%.
b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.
c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.
d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.
e Mauvais: coefficient de variation de ≥ 10%.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.
[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.
[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.
[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.

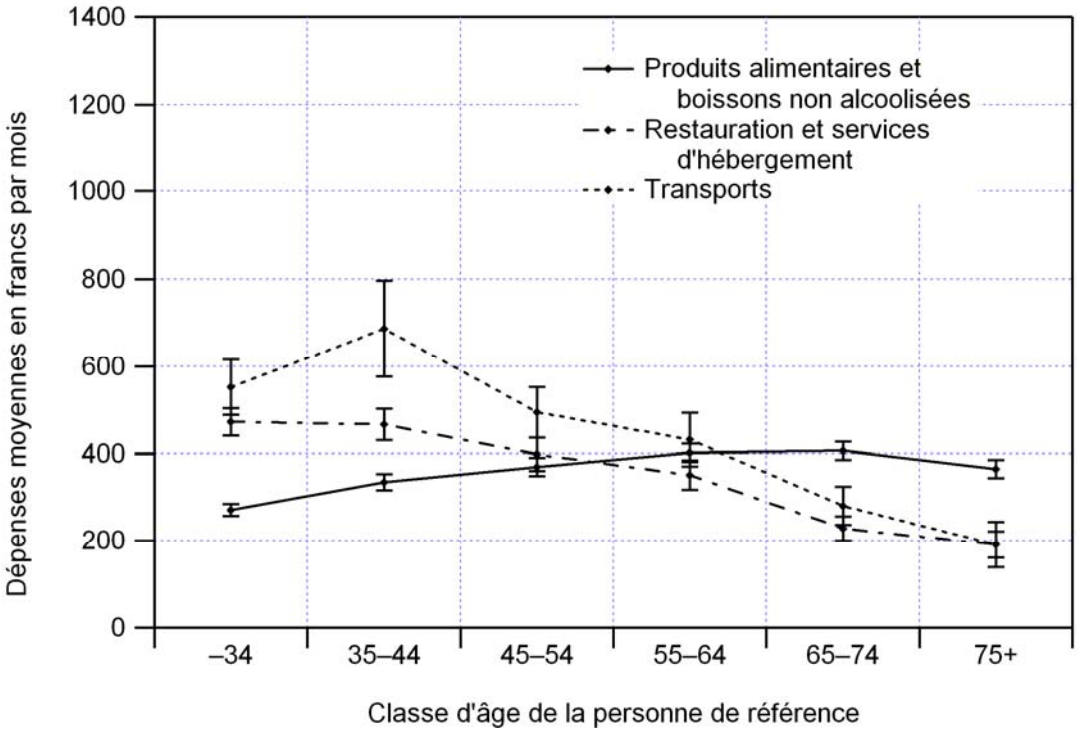
Composition du budget moyen des ménages, 2008 G 1

100% = revenu brut des ménages

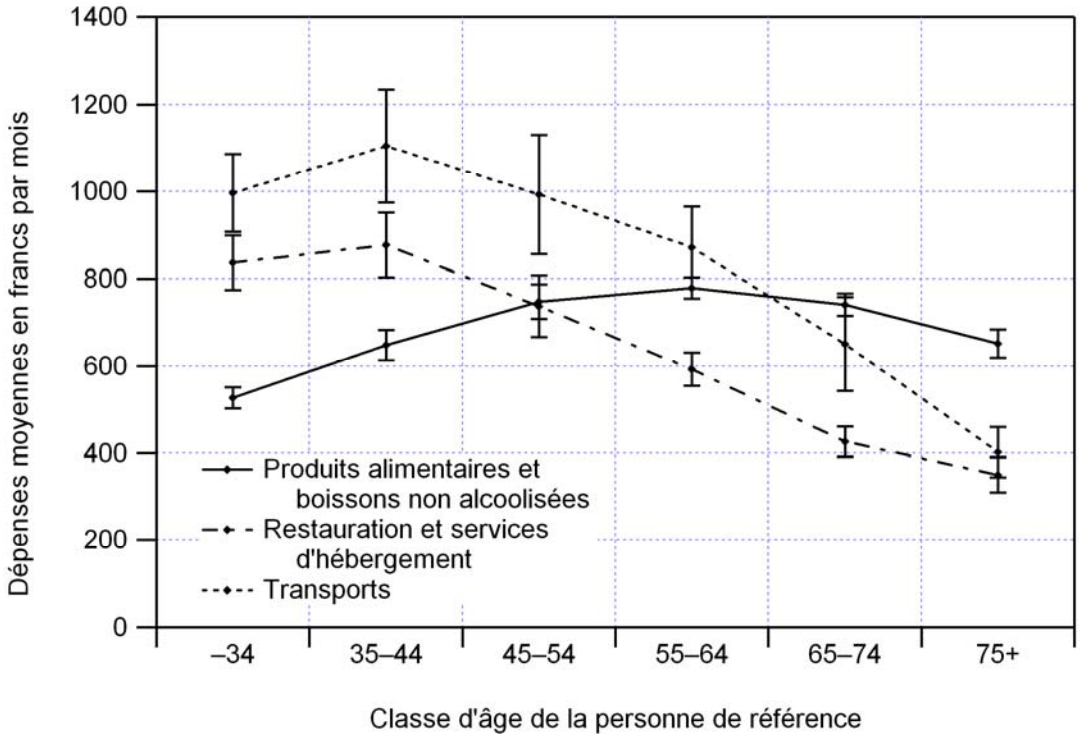


© OFS

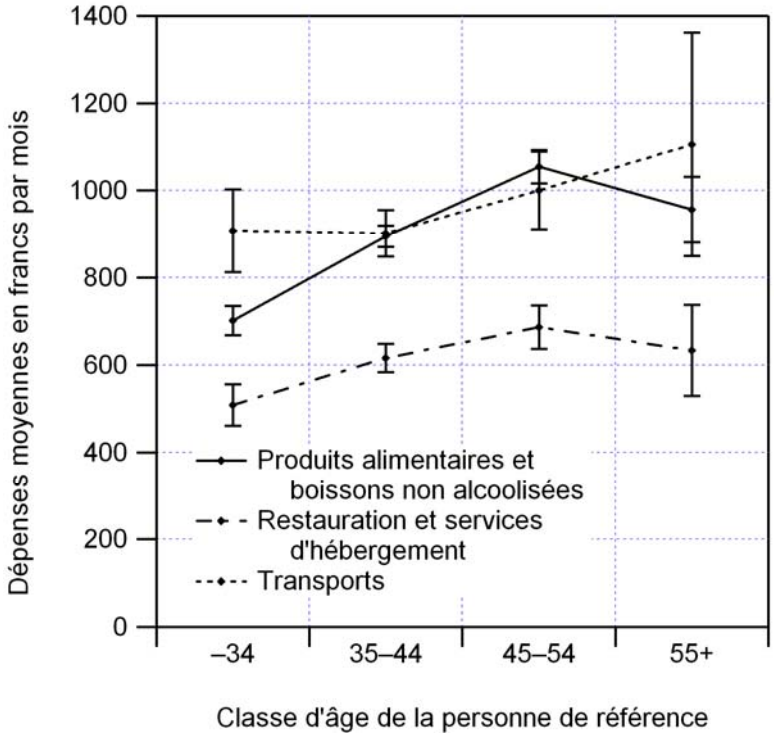
G2a Personnes seules: niveaux d'une sélection de dépenses, selon la classe d'âge, 2006–2008



G2b Couples sans enfants: niveaux d'une sélection de dépenses, selon la classe d'âge de la personne de référence, 2006–2008



G2c Familles: niveaux d'une sélection de dépenses, selon la classe d'âge de la personne de référence, 2006–2008



Les barres horizontales représentent l'intervalle de confiance (calculé comme étant ± 1.96 * l'écart-type de la moyenne).